

Environnement | Le Parc Marin décroche 3 projets FEAMP



Parmi la quarantaine d'actions programmées par le Parc Marin en 2020, environ la moitié sont des actions déjà en cours, l'autre moitié étant de nouvelles mises en place. Et parmi ces nouveautés, trois projets de recherches financés tout ou partie par l'Europe. « Ce sont des projets que l'équipe est allée chercher, et qui permettent d'avoir des moyens financiers supplémentaires mais aussi en personnel », explique Philippe Plisson, le président du Parc Marin, « ils nous permettent également de monter des partenariats avec d'autres acteurs environnementaux du territoire. »

« La commission européenne de sélection s'est prononcée en novembre sur des projets de trois ans », explique Julie Bertrand, directrice déléguée du Parc. Le premier projet est co-construit avec le Comité des pêches pour une « analyse des risques pêches ». Mission des agents : étudier l'impact de la pêche professionnelle, non pas sur la ressource halieutique cette fois-ci, mais sur les habitats et les espèces (faune et flore). Les études vont se concentrer sur 25 sites Natura 2000 dans le périmètre du Parc Marin, soit 9000km². « Ca va être la plus grosse analyse de pêche en France en terme de périmètre », avance Julie Bertrand. Les agents du Parc ont commencé à travailler avec les comités des pêches de Bretagne, Pays de la Loire, Nouvelle-Aquitaine, Gironde et Charente-Maritime – 400 à 500 navires sont impliqués . « En amont de ce projet, on a commencé à travailler en 2019 pour faire un état des lieux de la pêche dans le parc : quels types de pêches, quels engins utilisés, quels parcours, quels dépendances à certains secteurs, quels lieux de débarquement... C'est plutôt un état des lieux socio-économiques de la pêche », poursuit la directrice. Cette étude avec le comité des pêches va durer trois ans avec un budget de 1,2 millions d'euros, financés à 80% avec des fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP).

Le deuxième projet est également une étude d'impact : celle des loisirs en mer. Ces pratiques étant généralement individuelles, elles sont difficiles à quantifier et leurs incidences sur l'environnement difficiles à mesurer. Ce projet à 720 000€ financé à 100% par le FEAMP est monté avec trois autres parcs marins concernés par les loisirs nautiques : la Côte d'Opale, le bassin d'Arcachon et le Cap Corse. « L'objectif de cette étude est de faire en sorte que chaque Parc se dote d'un système et d'outils d'information pour mieux connaître ses activités et les pressions qu'elles peuvent avoir sur l'environnement marin, pour ensuite proposer des changements de pratiques, si cela s'avère nécessaire », explique Julie Bertrand. Cette étude aura pour mission de tester différentes méthodes d'observation ou outils de recensement et d'acquisition de données. Par exemple, en photographie aérienne, voir quelles sont les techniques qui sont les plus appropriées pour faire du comptage.

Autre projet financé à 100% par l'Europe à hauteur de 600 000€ : dresser un état des lieux des habitats côtiers de la faune et de la flore littorales - prés salés, herbiers, zostères, vasières... Les agents vont les cartographier par image satellite et faire une évaluation de leur état de santé « écologique ». « Cette fois-ci, on travaille avec la LPO, qui est gestionnaire ou co-gestionnaire des 5 réserves naturelles nationales présente dans le périmètre du Parc », explique la directrice.

Un bateau pour le Parc

Le bateau réclamé depuis cinq ans par le Parc Marin va enfin arriver. « La commande est partie, la livraison est prévue pour l'automne 2020 », affirme Julie Bertrand. Un Zodiac semi rigide de 7m50 a été commandé. Particularité : il sera équipé avec des outils pour la recherche en mer, avec un treuil pour du relevage de prélèvements et un espace à l'arrière pour trier et analyser les échantillons, ainsi qu'une petite cabine de protection en cas d'intempéries. Coût total : 250 000€, financés par l'Agence de la biodiversité française. Avec deux moteurs de 250 CV, le Zodiac va également permettre aux agents du Parc de faire du contrôle en mer, en complément de ceux de la gendarmerie, des Douanes et des Affaires maritimes. Trois agents sont en cours de recrutement.

Anne-Lise Durif

Crédit Photo : Archives Anne-Lise Durif

Publié sur aqui.fr le 10/12/2019

[Url de cet article](#)